



Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire 2025

Du CARC - CERN Amateur Radio Club

Jeudi 19 Mars 2026

Présents :

- Stéphane Rey F1TJJ (Président)
- Yves Roch F4JVN (Vice-Président)
- Giampaolo Piccinini F4VRS
(Trésorier)
- Fabrizio Furano F4VUK (Secrétaire)
- Han Broere PA0NOS
- Fabrizio Faleni HB9HXH (invité)
- Sylvano Teva IU2KWO
- Jan Kovermann
- John Molendijk F4LHU
- Gabor Petrika HA5GA
- Carlos Olivera
- Heiko Damerau F5VIN
- Philippe Nouchy F6IFY
- Mohamad Hassouna
- Jean-Paul Piller F5AYE

Début de séance : 18h30 Fin de séance : 20h00

Ordre du jour

1. Introduction
2. Rapport financier 2025
3. Définition de la grille tarifaire des cotisations
4. Statuts de l'association
5. Présentation des activités principales du comité
6. Election du comité
7. Présentation des projets en cours et à venir
8. Présentation des nouvelles installations
9. Tour de table

I. Introduction

Le président ouvre la session en indiquant que cette assemblée générale couvre les exercices de l'année passée 2025, et les activités prévues pour l'année en cours 2026.

Fabrizio Faleni et Yves Roch soulèvent que les contractants avec un badge rouge ne peuvent pas accéder au site du CERN en dehors des horaires de travail normales. Malgré les renseignements donnés par l'Administration CERN et le groupe Sécurité, la démarche n'est pas complètement définie. Certaines propositions étaient de créer une carte de Membre du Club qui se puisse montrer à l'entrée. Le président note le point et va élucider la démarche pour permettre d'étendre la plage horaire.

Le président a rappelé que le club CARC est enregistré en France mais que l'ANFR ne pouvait pas enregistrer la position réelle du club car sur terrain du CERN qui est international. Un accord a été trouvé pour indiquer des coordonnées géographiques à l'extérieur du site du CERN, de l'autre côté de la route de Meyrin dans un champs à environ 300m de la position réelle du club ce qui a contenté l'ANFR.

Le président indique qu'étant un club français la question d'avoir un compte bancaire en suisse pose potentiellement un problème. D'une part du fait des frais élevés pratiqués par UBS, d'autre part pour un soucis de cohérence administrative. Il va étudier avec le trésorier l'option de transférer le compte du club au Crédit Agricole et de fermer le compte à l'UBS. Cela permettra aussi conjointement avec le nouveau site web de proposer des paiements par paypal ou wise.

Le président mentionne qu'après avoir vérifié avec le CCC, l'assurance responsabilité civile que propose le CCC ne couvre pas les activités et équipements spécifiques du club. Le club doit donc souscrire une assurance spécifique. Le président indique que le REF ne propose plus d'assurance et il voit avec la nouvelle banque pour obtenir une RC dédiée.

II. Rapport financier 2025

Le rapport financier 2025 a été présenté par le trésorier avec les éléments suivants :

TRESORERIE		PRODUITS			CHARGES			BALANC E
Solde initial	Solde final	Cotisations	Subventions	Dons	Cotisations	Frais bancaires	Factures	
1734.16	1801.11	1010.00	-	-	-58	-103.60	-631.45	216.96

Il est mentionné que les dépenses ont essentiellement concerné l'achat de nouveaux équipements (émetteurs/récepteurs, antennes, accessoires) avec plus marginalement des dépenses faites pour les travaux des locaux.

Des activités pour accueillir de nouveaux membres ont été menées, par exemple le nouveau site Web. L'année 2025 a vu une première croissance dans le nombre des adhérents (de 6 à 16), et 2026 connaît déjà une augmentation par rapport à 2025.

Le président indique qu'il lui avait été indiqué par le précédent président du CCC que le club n'aurait pas de subvention avant quelques années et que par conséquent la seule entrée d'argent est et sera celle des cotisations des membres. Il va néanmoins cette année faire une demande cette année pour acquérir du nouveau matériel (amplificateur HF)

III. Définition de la grille tarifaire des cotisations

Il a été proposé par le comité de reconduire la grille tarifaire pour les cotisations de l'année 2025.

- Employés CERN, retraités CERN et membres externes : 50 CHF
- Etudiants CERN ou externes : 10 CHF
- Personnel CERN ou contractants CERN sur site moins de 6 mois : gratuit.

Pour rappel les cotisations doivent être habituellement payées avant le 31 janvier de l'année en cours.

Désormais un bulletin d'adhésion sera envoyé aux nouveaux membres et devra être retourné signé. Une version en ligne est à l'étude (un volontaire pour prendre en charge ce projet est bienvenu).

Les cotisations doivent être payées soit en espèces auprès du président ou du trésorier, soit par virement bancaire sur le compte bancaire du club :

IBAN : CH74 0027 9279 C710 8304 0 / BIC : UBSWCHZH80A

en indiquant noms et prénoms en référence du paiement pour permettre au Trésorier de savoir qui a payé sa cotisation, il est également nécessaire d'informer le président.

Un reçu sera remis pour chaque paiement.

IV. Statuts de l'association

Le président indique que les statuts du club ont été lus et validés. Le président indique qu'il s'occupe de l'enregistrement auprès de la préfecture.

V. Présentation des activités principales du comité

Le comité rappelle les tâches qui lui incombent actuellement et à venir pour lesquelles il est précisé que tous les membres peuvent participer.

- Maintenance des stations radio, des baraques et des antennes

- Entretien des espaces verts
- Travaux d'infrastructures restants (toiture et Lino 6588)
- Accueil des visiteurs et personnes intéressées à nous rejoindre
- Promotion du club
- Lien avec le CERN (CCC, sécurité, services techniques, accès, IT, ...)
- Gestion du club : Trésorerie, administratif, factures, licence, assurances, mise en place des outils de gestion

VI. Election des membres du comité

Personne ne s'est manifesté pour rejoindre le comité. Les membres du comité confirment leur engagement pour le 2026. L'assemblée approuve à l'unanimité. Le comité actuel se représente aux postes occupés Stéphane Rey président, Yves Roch vice-président, Giampaolo Piccinini Trésorier, Fabrizio Furano secrétaire.

VII. Présentation des nouvelles installations

Une présentation des installations et différents équipement a été faite. Voir présentation annexe qui a été diffusée lors de l'assemblée général pour le détail.

VIII. Présentation des projets en cours et à venir

Le détail des projets en cours et à venir est décrit dans la présentation faite durant l'assemblée.

IX. Tour de table

Le tour de table n'a appelé aucun commentaire ou question particulière.

Le président remercie tous les participants et membres du comité pour leur participation.

Fin de séance à 20h30. Nous nous retrouvons pour ceux qui le souhaitent au restaurant par la suite.